

Arrêté 2025-09

Le Directeur de l'IEP de Toulouse

- Vu le code de l'éducation
- Vu le décret 89-902 modifié du 18 décembre 1989 fixant les modalités d'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration de l'IEP de Toulouse ;
- Vu le règlement institutionnel interne de l'IEP de Toulouse fixant la composition du comité électoral consultatif.
- Vu la décision cadre du 15 septembre 2025 portant organisation par voie électronique des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration de l'IEP de Toulouse.

Arrête

Article 1 : Sont désignés en qualité de membres du comité électoral consultatif les personnels enseignants, IATOS et les usagers dont les noms suivent :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - M. Éric DARRAS | Directeur IEP de Toulouse, président du comité |
| - M. Sébastien KANDEL | D.G.S. IEP de Toulouse |
| - Mme Francette FINES | Professeur des Universités, élue CA |
| - M. Adrien PENERANDA | Maitre de conférences, élu CA |
| - M. Patrick PIERA | Personnel I.A.T.O.S., élu CA |
| | |
| - Mme Cathy MORENO-IMBERNON | Etudiante, élue CA sortante |
| - M. Adam QSIYER | Etudiant, élu CA sortant |
| - Mme Eva BEDIER | Etudiante, élue CA sortante |

Article 2 : Le secrétariat de direction de l'IEP assurera le secrétariat du comité électoral consultatif.

A Toulouse, le 19 septembre 2025


Eric DARRAS

